Image not found or type unknown

invalidité suite arrêt maladie +changement d'assurance collective

Par **ketchupi69100**, le **21/02/2012** à **18:26**

Bonjour,

mon cas est assez complexe. mon compagnon travaille dans une entreprise. il a souvent été en arrêt maladie, puis déclaré invalide de niveau 1 par la Sécurité Sociale le 5 février 2010. il travaille à temps partiel, 21h par semaine, complété en partie par la SS. le patron de l'entreprise a changé d'assurance le 01/01/2009. mon compagnon était en arrêt maladie avant 2009, a repris le travail, puis mis en invalidité en 2010 donc. mais les deux assurances se renvoient la balle, l'ancienne disant que la déclaration d'invalidité est postérieur à la résiliation, la nouvelle que l'invalidité découle des arrêts maladies antérieurs à la souscription au contrat. Qui doit payer? et le patron n'en a rien à faire donc ne fait aucune démarche. merci de nous éclairer, nous avons un réel manque à gagner financier, puisque l'une des deux doit compléter la perte de salaire de mon compagnon.

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés